

2010-07-05 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 5^e jour du mois de juillet 2010 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Francine L. Champagne et Liette Desfossés ainsi que MM. Patrice Pinard, Simon Boucher, Léo Benoit et David Aucoin.

La séance est ouverte à 20 h. M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres de l'assistance.

Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR _____

Aucune modification ou ajout n'est apporté à l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI _____

10-0701 : **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010**

Le conseiller David Aucoin propose que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin dernier soit adopté tel que présenté.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0702 : **Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 14 juin 2010**

La conseillère Liette Desfossés propose que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 14 juin 2010 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée par les membres du Conseil relativement au suivi des séances du Conseil.

DEMANDES SPÉCIALES _____

Les membres de l'assistance ne présentent aucune demande.

RÉGLEMENTATION _____

10-0703 : **Adoption du Règlement n° 61-5 amendant le Zonage**

Lecture est faite du projet de règlement numéro 61-5. Le conseiller Simon Boucher propose que le règlement numéro 61-5 modifiant le Zonage soit adopté sans modifications. Cette proposition est appuyée par la conseillère Francine L. Champagne.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0704 : **AVIS DE MOTION pour un règlement d'emprunt pour les travaux du Programme PRECO**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Simon Boucher qu'à une prochaine séance de ce conseil sera déposé un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de renouvellement de conduites et travaux connexes sur les rues Principale, St-Jean et St-Félix dans le cadre du programme PRECO et autorisant un emprunt pour en payer le coût.

DÉCISIONS

10-0705 : **Contribution financière à Trio étudiant Desjardins pour l'emploi 2010**

Le conseiller Patrice Pinard propose que soit versée la contribution financière de 1 400 \$ budgétée pour le programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi 2010 avec le Carrefour Jeunesse Emploi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0706 : **Participation à la tournée d'information sur les contrats municipaux**

Le conseiller Léo Benoit propose que les élus désirant participer à la séance d'information sur les contrats municipaux offerte par la FQM soient autorisés à le faire. Le coût de l'inscription est de 25 \$ par personne, plus les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0707 : **Demandes de la ligue de balle Ste-Clotilde**

La conseillère Francine L. Champagne propose que le Club de balle Ste-Clotilde soit avisé que la Municipalité procèdera à la modification des glissades afin de les rendre sécuritaires. Les membres du Conseil autorisent de plus que le montant de la location du terrain de balle pour la saison 2010 soit annulé à la condition que le Club de balle investisse pour l'installation d'un protecteur sur la clôture et d'un filet de protection.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0708 : **Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de la Ruralité**

Le conseiller Patrice Pinard propose que le coordonnateur en loisir Marc Voyer soit mandaté pour préparer un projet dans le cadre du Programme de la Ruralité. Ce projet devra prévoir l'installation de modules de jeux nouveaux et sécuritaires pour les enfants ainsi que des améliorations aux terrains de jeux ou bâtiments de services. Ce projet fait suite aux demandes des représentants du Club de balle Ste-Clotilde ainsi que des parents qui participent aux activités et dont les enfants fréquentent le terrain de jeux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0709 : **Offre de services pour étude de la signalisation**

Le conseiller Léo Benoit propose que l'offre de services de Fray Consultant au montant de 940 \$ pour une analyse de la signalisation routière du territoire de la municipalité soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0710 : **Octroi d'un contrat pour une étude géotechnique pour le projet de réhabilitation des conduites d'égout**

Les soumissions pour l'étude géotechnique dans le cadre du programme PRECO ont été ouvertes à 11 h cet avant midi. Les deux

soumissions présentées affichent cependant le même résultat. Il faut donc procéder à un tirage au sort pour définir l'entrepreneur choisi.

Le nom des deux firmes sont imprimés chacune sur des feuilles de même couleur et de format identique. Elles sont pliées de la même façon pour masquer le nom des soumissionnaires. Madame la mairesse Marie Désilets mélange les feuilles et demande à un membre de l'assistance de choisir un des deux papiers. Le choix est fait et révèle le soumissionnaire, soit Les Laboratoires Shermont.

Il est proposé par la conseillère Francine L. Champagne que le contrat pour l'étude géotechnique soit accordé à Les Laboratoires Shermont pour le montant de 10 864,22 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0711 : Mandat à l'archiviste Michel Pépin pour une semaine supplémentaire

Le conseiller Patrice Pinard propose que le mandat de l'archiviste Michel Pépin soit prolongé d'une semaine pour un montant de 934,83 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0712 : Proclamation des Journées de la Culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton a déjà manifesté par ses interventions sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, **Les Journées nationales de la culture**, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu, sur la proposition du conseiller David Aucoin que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame **Journées de la culture** le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10-0713 : Commandite de la municipalité aux Journées de la Culture 2010

Modifie 10-0615

Il est unanimement résolu que la résolution 10-0615 soit modifiée en ajoutant les mots «et de Madame Monique Bournival», juste avant les mots «lors des activités entourant...».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DES COMPTES _____

10-0714 : Adoption des comptes

Le conseiller Simon Boucher propose que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalise 117 710,79 \$ dont 10 638,52 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA _____

Aucun nouveau point n'est présenté par les élus à ce moment de la rencontre.

PÉRIODE DE QUESTIONS _____

Les membres de l'assistance n'ont aucune question.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Francine L. Champagne propose la levée de la séance à 20 h 30. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois

